



Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Echelle : 1 / 8000

Historique de l'élaboration du PLU :

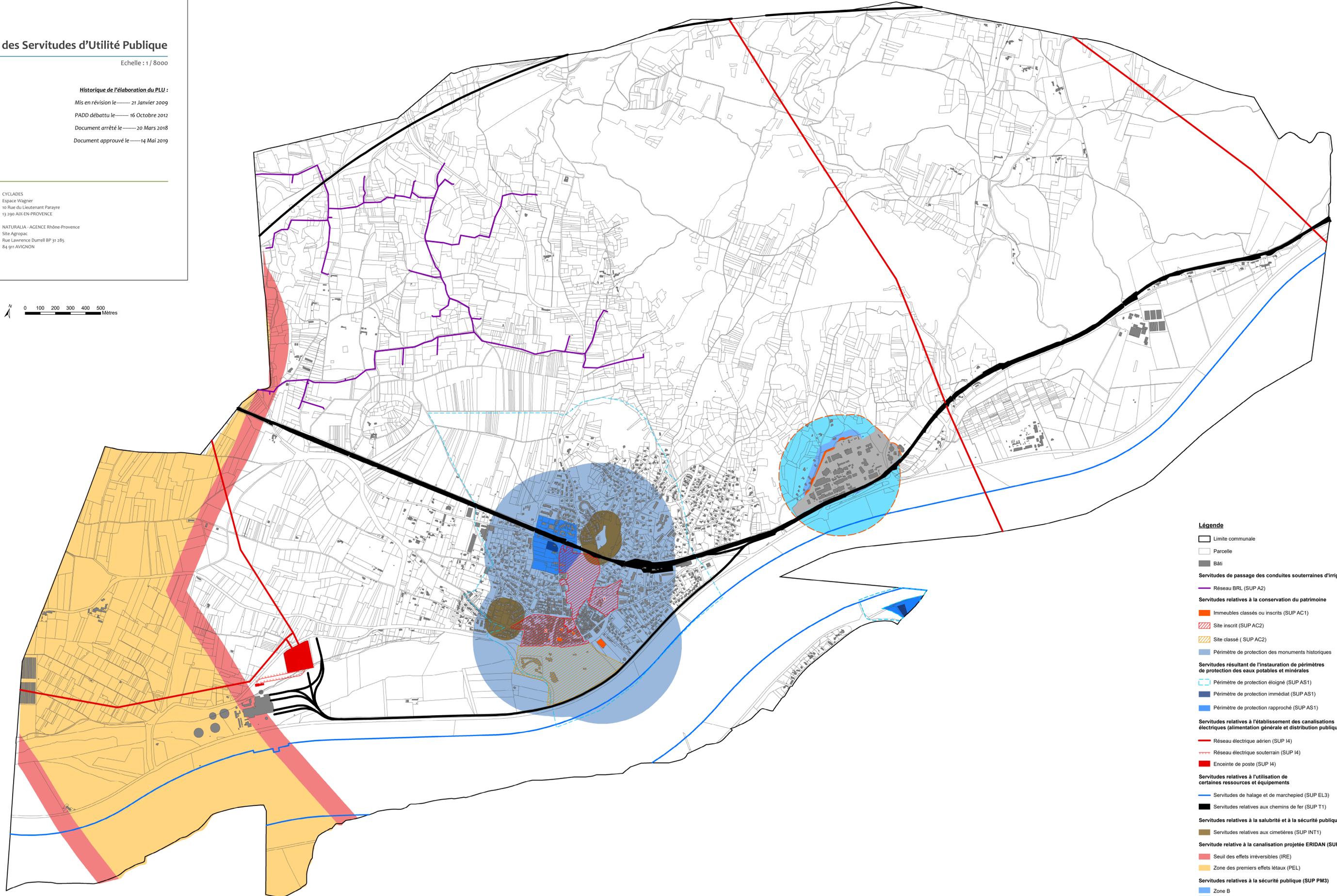
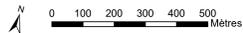
- Mis en révision le : 21 Janvier 2009
- PADD débattu le : 16 Octobre 2012
- Document arrêté le : 20 Mars 2018
- Document approuvé le : 14 Mai 2019



CYCLADES  
Espace Wagner  
10 Rue du Lieutenant Parayre  
13 290 AIX-EN-PROVENCE



NATURALIA - AGENCE Rhône-Provence  
Site Agropac  
Rue Lawrence Durrell BP 31 285  
84 911 AVIGNON



Légende

- Limite communale
- Parcelle
- Bâti
- Servitudes de passage des conduites souterraines d'irrigation
- Réseau BRL (SUP A2)
- Servitudes relatives à la conservation du patrimoine
  - Immeubles classés ou inscrits (SUP AC1)
  - Site inscrit (SUP AC2)
  - Site classé (SUP AC2)
  - Périmètre de protection des monuments historiques
- Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
  - Périmètre de protection éloigné (SUP AS1)
  - Périmètre de protection immédiat (SUP AS1)
  - Périmètre de protection rapproché (SUP AS1)
- Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution publique)
  - Réseau électrique aérien (SUP I4)
  - Réseau électrique souterrain (SUP I4)
  - Enceinte de poste (SUP I4)
- Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements
  - Servitudes de halage et de marchepied (SUP EL3)
  - Servitudes relatives aux chemins de fer (SUP T1)
- Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique
  - Servitudes relatives aux cimetières (SUP INT1)
- Servitude relative à la canalisation projetée ERIDAN (SUP I3)
  - Seuil des effets irréversibles (IRE)
  - Zone des premiers effets météorologiques (PEL)
- Servitudes relatives à la sécurité publique (SUP PM3)
  - Zone B
  - Zone b
  - Zone Crise
  - Zone R